

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01534 Numéro SIREN : 808 185 532 Nom ou dénomination : A3
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009406

In Extenso



SARL A3

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2022

111 RUE DES VERGERS
74800 LA ROCHE-SUR-FORON
SIRET : 80818553200013

CERTIFIE CONFORME
LE GERANT

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

IN EXTENSO TOULON - LA FARLÈDE
259, Rue Lavoisier
83210 La Farlede

Tél : 04 94 08 73 20
Fax : 04 94 08 33 07

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 936	AK	4 936	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	32 716	AU	32 716	262
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	755 500	CV	755 500	755 500
Créances rattachées à des participations (2)	BB	111 354	BC	111 354	
Autres titres immobilisés (2)	BD	192	BE	192	192
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	904 698	BK	37 652	867 046
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	73 263	BY	73 263	124 431
Autres créances (3)	BZ	42 425	CA	42 425	20 834
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	38 229	CG	38 229	48 080
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	153 917	CK	153 917	193 345
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 058 614	IA	37 652	1 020 963
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

 SUC
 74 PB

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Net	31/12/2022	Net	31/12/2021
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	400 000	DA	400 000	241 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		8 820
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	5 900	5 900
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	14 104	62 437
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	139 862	125 667
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	559 866	444 004
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	395 338	452 605
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	727	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 411	3 724
Dettes fiscales et sociales			DY	28 621	43 255
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA		5 712
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	461 097	505 296
Écarts de conversion passif			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	1 020 963	949 300

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	156 933	102 499
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

 SUC
 36 PB

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
- biens	FD		FE		FF		
Production vendue : - services	FG	174 520	FH		FI	174 520	115 587
Chiffre d'affaires net	FJ	174 520	FK		FL	174 520	115 587
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	522	8 221
Autres produits (1) (11)					FQ	11	37
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					175 053	123 845
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	36 407	16 098
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 321	698
Salaires et traitements					FY	103 930	15 304
Charges sociales (10)					FZ	11 854	1 369
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	262	497
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	699	7
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					154 474	33 973
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					20 580	89 872
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ	127 154	50 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	165
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)	GP					127 157	50 165
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 283	7 364
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)	GU					4 283	7 364
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV					122 874	42 801
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					143 453	132 673

VJ Svc
PB

Ja

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		31/12/2022		31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		9 500
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		9 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		7
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		9 493
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ		
Impôts sur les bénéfices		X	3 591	16 499
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	302 210	183 510
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	162 347	57 844
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	139 862	125 667
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY		
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP		6 185
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	127 154	50 000
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1	522	8 221
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9			
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

OT SUC
JA PB

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

A3

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 400 000 Euros
111 rue des Vergers ZI des Dragiez
74800 LA ROCHE SUR FORON
808 185 532 RCS ANNECY



Représentée

[x] Par ses représentants légaux :

- Monsieur Julien TERRIER, gérant,
- Monsieur Philippe BOCQUET, gérant
- Monsieur Jean-Claude LHORTY, gérant
- Monsieur Stéphane VEYRAT-CHARVILLON, gérant

[] Par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (qualité et identité) :

- Certifient que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.
- Déclarent donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce **PAR VOIE ELECTRONIQUE** à :

ARCANE JURIS

Société d'Avocats
120 Avenue des Jourdiés
74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY

Fait à SAINT PIERRE EN
FAUCIGNY
Le 30 mai 2023

LA GERANCE

M. Julien TERRIER

M. Philippe BOCQUET

M. Jean-Claude LHORTY

M. Stéphane VEYRAT-CHARVILLON

A3
Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 111 rue des Vergers
ZI des Dragiez
74800 LA ROCHE SUR FORON
808 185 532 RCS ANNECY



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 139 862,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	139 862,32 euros
------------------------	------------------

Affecté à la réserve légale à hauteur de	27 866,67 euros
Poste ainsi porté de 12 133,33 euros à 40 000 euros	
Se trouvant ainsi intégralement doté	

Solde	----- 111 995,65 euros
-------	---------------------------

A titre de dividendes aux associés à hauteur de	40 000 euros
Soit 1,66 euros par part	

Le solde	----- 71 995,65 euros
----------	--------------------------

Affecté en totalité au compte "Autres Réserves"	71 995,65 euros
Poste ainsi porté de 7 870,47 euros à 79 866,12 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 1^{er} juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement

34

57 suc PB

forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2019 :
Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2020 :
Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :
24 000 euros, soit 1 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000 euros

34

7

SVC
PB

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the top and several horizontal strokes below.